MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2de GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De votre identifiant et mot de passe de votre compte EduConnect ou utilisez France Connect.

Plus d'informations au verso.

INTENTIONS D'ORIENTATION

Du : 14/02/2022 **Au :** 20/03/2022

Conseil de classe du 2e trimestre/1er semestre : fin mars 2022

1 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les possibilités suivantes :**

— 1re générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
— 1re technologique (sélection de la série technologique) ;
— 1re préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION

Du : 09/05/2022 **Au :** 15/06/2022

Conseil de classe du 3e trimestre/2nd semestre : mi juin 2022

3 **Avant le conseil de classe**

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**
Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4 **Après le conseil de classe**

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation2nde

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

Savoirs & compétences NUMÉRIQUE L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

EduConnect

Activez votre compte EduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants.**

Utilisez ce compte :
— 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
— tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :
— aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
— au **livret scolaire** de vos enfants.
— à **l'espace numérique de travail** (ENT)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1. Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2. Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, **la plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.

En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr

Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et **le samedi de 8h à 12h** (heure de Paris)
(prix d'un appel local)